



Le saviez-vous?

Selon les statistiques de Surveillance des blessures dans le secteur agricole au Canada, entre 1990 et 2008, il y avait 248 accidents mortels en milieu agricole enregistrés chez les enfants de moins de 15 ans. C'est une moyenne de 13 décès par an. Environ 44 pour cent de ces décès impliquent des enfants de moins de cinq ans. Les causes les plus courantes des décès des enfants à la ferme étaient les écrasements par machine, la noyade et les renversements de machine. Dans plusieurs cas, les décès sont liés au

travail, bien que l'enfant n'effectue pas forcément la tâche agricole au moment de la blessure. Alors, qu'est-ce que les parents peuvent faire pour élever leurs enfants d'une manière qui célèbre la vie à la ferme tout en assurant leur sécurité? La réponse est beaucoup de choses, mais cela comporte une très bonne compréhension des niveaux de développement, des aptitudes et des limites de l'enfant, ainsi que savoir quand et comment établir des règles et limites claires, pour que tout le monde demeure content, en bonne santé et en toute sécurité.

Assurer la sécurité de vos enfants

Aux yeux d'un enfant, la ferme peut paraître comme un formidable terrain de jeu. Les enfants sont curieux et excitables, et ils aiment courir autour des espaces ouverts, explorer, se cacher dans des coins singuliers, grimper sur des structures intéressantes et examiner les machines et les animaux. Mais comme vous le savez, la ferme peut être un endroit très dangereux, surtout pour les jeunes enfants qui ne comprennent pas forcément les risques et conséquences de leurs actions et n'ont peut-être pas la capacité de réagir de façon

appropriée aux dangers à la ferme. Pour cette raison, il incombe aux parents d'être les yeux et les oreilles d'un enfant, en repérant et contrôlant les dangers et en protégeant les enfants des dangers jusqu'à ce qu'ils puissent participer à diverses tâches agricoles en toute sécurité.

ÉTABLIR LES LIMITES

Les zones sécuritaires pour les enfants. Pour votre exploitation, évaluez la ferme et les zones qui peuvent présenter des dangers aux enfants. Considérez votre la ferme comme si vous protégez vos nièces et neveux de la ville qui visitent la ferme. Une fois que vous avez identifié les zones sécuritaires pour les enfants, établissez les limites d'âge pour certaines zones. Par exemple, si un enfant a moins de 10 ans, il a une zone limitée à la cour fermée; si un enfant a 10 à 13 ans, il peut accompagner un adulte dans une visite de l'étable, des bâtiments d'entreposage, d'une cour de compartiments, ou de toute autre zone désignée. En établissant des zones sécuritaires à la ferme, vous pouvez aider tous les visiteurs, membres de la famille et travailleurs à prendre connaissance de vos attentes pour l'exploitation.



Établissez des règles pour les passagers sur l'équipement. Par exemple, les tracteurs ou VTT sans siège de passager fixe ne doivent pas transporter des passagers.

Gardez les enfants à l'écart des espaces clos, y compris les cellules à grains ou silos. Ne permettez pas l'entrée des enfants dans ces zones. Protégez l'entrée et maintenez l'accès limité.

Établissez des limites de danger extrême et éloignez les enfants de ces zones, y compris par exemple les installations d'entreposage de pesticides ou d'engrais, des cours d'eau, ou des fosses à lisier (dans de grandes quantités et les espaces clos le fumier peut produire des gaz



mortels). Identifiez la façon dont vous allez protéger les enfants à la ferme des zones de danger extrême. Peut-on installer une clôture pour barricader une zone dangereuse (un simple pare-neige pourrait suffire)? Peut-on entreposer les matériaux dans des armoires fermées à clé ou des bâtiments fermés à clé?

CRÉER UNE AIRE DE JEU SÉCURITAIRE POUR LES ENFANTS

Bien qu'aucune ferme ne puisse être complètement sans danger pour les enfants, vous pouvez créer **une aire de jeu sécuritaire pour vos enfants**. Une aire de jeu sécuritaire est un emplacement désigné, planifié avec soin, ayant une exposition limitée aux dangers comportant la circulation, la production agricole et les préoccupations environnementales. L'aire doit être désignée par des limites physiques comme les clôtures, barrières ou arbustes et doit comprendre un équipement de jeu sûr et approprié à l'âge. Établissez des attentes de sécurité pour l'aire de jeu, établissez des règles pour les jeux sécuritaires, et assurez-vous que vos enfants les comprennent. Maintenez l'aire de jeu et assurez-vous de surveiller vos enfants de manière appropriée. L'établissement d'une aire de jeu sécuritaire aidera à assurer la sécurité des enfants, tout en offrant aux parents une meilleure assurance que leurs enfants seront mieux protégés des dangers de la ferme. Pour de plus amples renseignements sur la création de zones de jeu sécuritaires, visitez nagcat.org.

Assigner des tâches agricoles aux enfants et adolescents

NIVEAUX DE DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANT

Saviez-vous que la capacité d'un enfant à effectuer une tâche agricole dépend de plusieurs facteurs, y compris :

- l'âge;
- ses habiletés motrices;
- sa fonction cognitive; et
- sa conscience du monde qui l'entoure?

Il est erroné de tenir pour acquis que l'apparence physique égale les compétences mentale et émotionnelle. Par exemple, bien que votre enfant puisse être grand pour son âge et capable d'atteindre la pédale d'embrayage ou de frein d'un tracteur, il est possible qu'il ne soit pas entièrement compétent pour conduire cet équipement. C'est pour cette raison que vous devez considérer le stade de développement de votre enfant quand vous décidez si et quand vous pouvez lui assigner des tâches agricoles. Une fois que vous êtes conscient des compétences physique, mentale et émotionnelle de votre enfant, vous pouvez lui assigner des tâches appropriées à ses capacités. Le tableau suivant décrit les considérations liées au développement de sept à 18 ans, et les implications pour des tâches agricoles possibles. Et n'oubliez pas, chaque enfant est différent, donc soyez vigilant et ajustez les tâches en fonction de votre évaluation quotidienne de ses capacités. (Les enfants de moins de sept ans sont complètement dépendants des adultes pour leur fournir un milieu approprié et sûr, ils ont besoin d'une surveillance en tout temps, et ils ne doivent pas participer à des tâches agricoles).



Tableau du développement de l'enfant

ÂGE	DÉVELOPPEMENT PHYSIQUE / MOTEUR	DÉVELOPPEMENT COGNITIF	DÉVELOPPEMENT PSYCHOSOCIAL	CONSÉQUENCES POUR LES PARENTS	TÂCHES AGRICOLES POSSIBLES
7 À 9 ANS	<p>Augmentation rapide du tissu musculaire.</p> <p>Capacité augmentée pour les mouvements énergiques.</p> <p>Apprend à utiliser les petits et grands muscles.</p> <p>Période de croissance lente mais constante.</p> <p>Énergie sans borne / fatigue rapide.</p> <p>Commence à traiter des questions de lieu, distance, poids, force, vitesse et accélération.</p> <p>La perception des caractéristiques des objets mobiles s'améliore lentement.</p> <p>Peut discerner entre le côté gauche et droit.</p> <p>Peut percevoir l'orientation spatiale.</p> <p>L'équilibre sur un pied sans regarder devient possible.</p> <p>Peut marcher sur une poutre d'équilibre mesurant 5 cm.</p> <p>Le temps de réaction s'améliore lentement.</p>	<p>Pense qu'il a de meilleures compétences cognitives et physiques qu'en réalité.</p> <p>Durée d'attention de 12 à 15 minutes.</p> <p>Pensée concrète.</p> <p>Les instructions verbales ne fonctionnent pas bien—une démonstration est nécessaire.</p> <p>Capacités de classement en développement.</p>	<p>Veut accompagner les adultes pour entreprendre le travail agricole.</p> <p>Veut mettre à l'épreuve ses compétences et essayer de nouvelles tâches.</p> <p>Qualité du travail médiocre en raison d'un manque de maîtrise des compétences.</p>	<p>Niveau élevé de surveillance.</p> <p>Les attentes des parents sont souvent trop élevées.</p> <p>Les parents doivent démontrer une tâche chaque fois.</p> <p>Les tâches impliquant le mouvement sont dangereuses.</p> <p>Les tâches doivent avoir une courte durée.</p>	<p>Aucune tâche nécessitant une bonne coordination oeil-main.</p> <p>Tâches de courte durée qui peuvent être démontrées facilement et à maintes reprises.</p> <p>Il faut éviter les tâches nécessitant une précision et une haute qualité.</p> <p>Tâches nécessitant l'utilisation d'outils possibles avec la surveillance—aucun outil électrique.</p> <p>Alimentation d'animaux avec la surveillance, nettoyage, tâches dans la cour et le jardin, râtelage manuel, bêchage.</p>
10 À 11 ANS	<p>La coordination oeil-main s'améliore lentement.</p> <p>L'enfant peut juger avec précision le trajet d'un objet mobile.</p> <p>La croissance constante continue chez les garçons.</p> <p>L'accélération de croissance peut commencer chez les filles.</p> <p>Les filles peuvent être plus grandes et plus fortes que les garçons.</p>	<p>La mémoire à court terme commence à s'améliorer.</p> <p>La durée d'attention augmente à 20 minutes.</p> <p>Fonctionne toujours au niveau concret.</p>	<p>N'accepte pas la responsabilité de ses actions.</p> <p>Les erreurs sont imputées à d'autres ou aux situations.</p> <p>L'achèvement d'une tâche demeure rare.</p> <p>Les tâches sont étiquetées comme « intéressantes » ou « ennuyeuses ».</p>	<p>Même chose que pour les enfants de 7 à 9 ans.</p> <p>L'accélération de croissance chez les filles peut mener à des périodes de maladresse.</p>	<p>Même chose que pour les enfants de 7 à 9 ans.</p> <p>Une tondeuse poussée est appropriée sur les surfaces planes.</p>

ÂGE	DÉVELOPPEMENT PHYSIQUE / MOTEUR	DÉVELOPPEMENT COGNITIF	DÉVELOPPEMENT PSYCHOSOCIAL	CONSÉQUENCES POUR LES PARENTS	TÂCHES AGRICOLES POSSIBLES
12 À 13 ANS	<p>Croissance très rapide.</p> <p>Problèmes de coordination et de maladresse.</p> <p>Maîtrise kinesthésique (mouvement et direction).</p> <p>Test des limites de ses capacités physiques.</p>	<p>Certains enfants peuvent commencer la pensée abstraite—ils peuvent comprendre les tâches sans les voir.</p> <p>Le penseur abstrait peut généraliser des expériences des tâches antérieures pour de nouvelles tâches.</p> <p>Sentiments d'immortalité—les accidents ou échecs arrivent aux autres, non à lui.</p> <p>Difficulté à généraliser les expériences des autres pour soi-même.</p> <p>Ne comprend pas que la taille physique ne remplace pas l'expérience et le jugement.</p>	<p>Souci de soi-même, ce qui mène à un manque d'attention aux autres avec qui il travaille de près.</p> <p>Agressif, preneur de risques et rebelle envers ses parents.</p> <p>Travaille à la hâte pour terminer les tâches.</p> <p>Les solutions du parent sont rejetées en faveur de ses propres solutions.</p> <p>La justice et l'égalité sont importantes.</p> <p>L'équité de la charge de travail entre germains apparaît.</p> <p>Le bien-être et (ou) les droits des animaux apparaissent.</p>	<p>Les parents confondent la taille et la capacité.</p> <p>On doit considérer la facilité de distraction de l'enfant.</p> <p>Les habiletés motrices sont affectées par une accélération de croissance.</p> <p>Les tâches maîtrisées auparavant peuvent être difficiles maintenant.</p>	<p>Possiblement le stade le plus dangereuse en raison d'une grande prise de risques, de la facilité de distraction, de la maladresse, et des sentiments d'immortalité.</p> <p>Utilisation limitée des outils électriques avec la surveillance (surveiller le stade de croissance).</p> <p>Les outils manuels demeurent les meilleurs.</p> <p>Commencer à incorporer les tâches ayant des exigences physiques plus élevées.</p> <p>Donner plus de responsabilité pour un suivi avec moins de surveillance des tâches à faible risque.</p>
14 À 15 ANS	<p>L'accélération de croissance continue chez les garçons.</p> <p>Les garçons commencent à dépasser les filles en force et taille musculaires. Les garçons peuvent avoir une taille musculaire deux fois plus grande et être quatre fois plus forts.</p> <p>Les filles surmontent la maladresse, ainsi que certains garçons.</p> <p>Les compétences s'améliorent avec la pratique.</p>	<p>La pensée abstraite est accomplie par la plupart des jeunes.</p> <p>Peut penser et se projeter dans l'avenir.</p> <p>Peut avoir des difficultés à prendre une décision, même pour les tâches simples.</p> <p>Les sentiments d'immortalité existent toujours.</p> <p>Pense que l'âge et la taille peuvent remplacer la capacité.</p>	<p>Rebelle envers l'autorité.</p> <p>Preneur de risques, agressif.</p> <p>Les intérêts divergents réduisent l'intérêt au travail à la ferme.</p> <p>Se comporte comme un adulte un jour et comme un enfant le lendemain.</p>	<p>Les parents peuvent commencer à surveiller moins.</p> <p>Les parents surestiment la capacité de l'enfant.</p> <p>L'accomplissement hâtive d'une tâche peut mener à des résultats de mauvaise qualité et des accidents possibles.</p>	<p>La difficulté à prendre des décisions peut mener à une mauvaise réaction ou à des accidents.</p> <p>Ne pas confondre la taille et la capacité.</p> <p>On peut commencer à pratiquer des tâches adultes.</p> <p>On peut commencer l'utilisation d'outils électriques avec la surveillance d'un adulte.</p> <p>La prise des risques peut mener l'enfant au-delà de ses limites de sécurité.</p>

ÂGE	DÉVELOPPEMENT PHYSIQUE / MOTEUR	DÉVELOPPEMENT COGNITIF	DÉVELOPPEMENT PSYCHOSOCIAL	CONSÉQUENCES POUR LES PARENTS	TÂCHES AGRICOLES POSSIBLES
16 À 18 ANS	<p>Obtient une apparence physique adulte.</p> <p>La malhabileté est largement surmontée.</p>	<p>Pensée abstraite.</p> <p>Pense que l'âge et la taille peuvent remplacer la capacité.</p> <p>Sentiments d'immortalité.</p>	<p>Rebelle.</p> <p>Preneur de risques.</p> <p>Agressif.</p> <p>Intérêts divergents.</p> <p>Compétitif.</p> <p>Indépendant.</p> <p>Adulte un jour et enfant le lendemain.</p>	<p>Les parents peuvent fournir moins de surveillance.</p> <p>Ils surestiment le niveau de compétence.</p>	<p>On peut commencer des tâches adultes.</p> <p>Besoin de gagner de l'expérience avec la surveillance d'un adulte.</p> <p>Augmenter progressivement les tâches avec l'expérience.</p> <p>Ne pas assigner le « vieil » équipement aux jeunes et le « nouvel » équipement aux adultes.</p> <p>Les intérêts divergents peuvent mener à un achèvement hâtif, une mauvaise qualité et des raccourcis dangereux.</p> <p>Le jeune pourrait essayer de pousser l'équipement au-delà des limites de sécurité.</p>

Exigences législatives pour les jeunes travailleurs

En plus des considérations du développement de l'enfant, il est important de connaître et de comprendre les exigences législatives liées à l'emploi des jeunes dans votre province. Le tableau suivant indique la réglementation régissant l'emploi des jeunes dans toutes les provinces et tous les territoires.

COLOMBIE-BRITANNIQUE	La réglementation relative à l'emploi permet l'emploi de jeunes de 12 à 14 ans. On peut employer des enfants de moins de 12 ans avec la permission du Directeur des normes d'emploi. Un enfant de 12 à 14 ans est autorisé à travailler jusqu'à 35 heures par semaine pendant une semaine sans école et jusqu'à 20 heures par semaine pendant une semaine scolaire.
ALBERTA	L'Alberta permet l'emploi de jeunes de 12 à 14 ans avec le consentement écrit d'un parent ou tuteur. Les enfants employés doivent remplir une liste de contrôle pour la sécurité et la réglementation protège le nombre d'heures de travail permis. L'emploi d'enfants de moins de 12 ans est défendu. Pour les adolescents de 15 à 17 ans, des restrictions d'ordre général existent sur les heures de la journée qu'on leur permet de travailler et la surveillance d'un adulte est exigée.
SASKATCHEWAN	En vertu du régime d'emploi de la Saskatchewan, l'âge de 16 ans est établi comme l'âge minimum général pour l'emploi. Un âge minimum « absolu » de 14 ans a été également établi, pourvu que ces jeunes travailleurs de 14 et 15 ans répondent à certaines exigences. Des exigences supplémentaires précisent qu'ils ne doivent pas travailler plus de 16 heures pendant une semaine scolaire, et qu'ils ne doivent pas travailler plus tard que 20 heures le jour avant une journée scolaire ou avant le commencement d'une journée scolaire n'importe quand. Les exemptions comprennent : une entreprise familiale qui n'emploie que les membres de la famille immédiate et les exploitations agricoles traditionnelles.
MANITOBA	Au Manitoba on ne doit pas employer les enfants de moins de 16 ans sans un permis obtenu du Directeur des normes d'emploi et du directeur de l'école. Le permis doit être signé par un parent ou tuteur de l'enfant. Les heures de travail sont limitées à un maximum de 20 heures pendant une semaine scolaire et aucun emploi n'est autorisé entre 23 heures et six heures du matin pour les enfants de moins de 16 ans.
ONTARIO	On est autorisé à employer les enfants de moins de 16 ans pendant les heures d'école sur approbation du Conseiller provincial en assiduité scolaire.
QUÉBEC	Le Québec permet l'emploi d'enfants de moins de 14 ans avec le consentement écrit d'un parent. La réglementation pour les enfants de moins de 18 ans défend le travail qui est disproportionné par rapport à la capacité d'un enfant ou qui serait nuisible à l'éducation ou la santé de l'enfant ou à son développement physique ou moral. Aucun employeur n'est autorisé à employer un enfant entre 23 heures et six heures du matin.
TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR	On est autorisé à employer les enfants de moins de 14 ans à Terre-Neuve-et- Labrador, mais le type de travail qu'ils peuvent effectuer est limité. Le type de travail est mandaté par la réglementation locale. On ne doit pas employer les enfants de moins de 16 ans sans le consentement écrit d'un parent ou tuteur de l'enfant. Les enfants ne sont pas autorisés à travailler entre 22 heures et sept heures du matin et il faut une période de repos d'au moins 12 heures entre les quarts de travail.
NOUVEAU-BRUNSWICK	On ne doit pas employer des enfants de moins de 14 ans au Nouveau-Brunswick sans un permis obtenu du Directeur des normes d'emploi. Les enfants de moins de 16 ans sont autorisés à travailler un maximum de six heures par jour et ne doivent effectuer aucun travail qui est « nocif ». Les enfants de moins de 16 ans ne sont pas autorisés à travailler entre 22 heures et six heures du matin.
NOUVELLE-ÉCOSSE	La Nouvelle-Écosse permet l'emploi d'enfants de moins de 14 ans à condition que ce travail n'affecte pas le développement normal, la santé ou l'école. Les heures de travail sont limitées à un maximum de huit heures par jour les journées sans école et à un maximum de trois heures par jour pour les journées scolaires. Les enfants de moins de 14 ans ne sont pas autorisés à travailler entre 22 heures et six heures du matin.

ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD	L'Île-du-Prince-Édouard permet l'emploi d'enfants de 16 ans et moins pour les tâches appropriées à l'âge, avec une formation adéquate et la surveillance d'un adulte. Les enfants ne doivent pas travailler dans un emploi qui nuit à leur santé, sécurité ou développement physique ou moral. Le travail est défendu entre 23 heures et sept heures du matin.
TERRITOIRES DU NORD-OUEST ET NUNAVUT	Les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut permettent aux enfants de 17 ans ou moins d'être employés dans un emploi quelconque avec certaines exceptions. L'emploi ne doit pas nuire à la santé, à l'éducation ou au caractère moral des enfants. Les enfants ne sont pas autorisés à travailler entre 23 heures et six heures du matin.
YUKON	Les enfants de moins de 16 ans ne sont pas autorisés à faire du travail rémunéré sans la permission du directeur ou du surintendant de leur école. Il est défendu d'employer les enfants de moins de 17 ans dans des emplois contraires à la loi.

Cultiver la prochaine génération

Élever ses enfants à la ferme, c'est gratifiant pour le parent ainsi que l'enfant. En tant que parent, vous devez guider votre enfant à travers le milieu de travail de la ferme, le protégeant des dangers évidents et souvent négligés à la ferme, tout en vous assurant qu'ils ont les compétences, connaissances et habiletés pour entreprendre des tâches appropriées à leurs capacités. Si vous inculquez un profond sentiment de conscience de la sécurité dès le plus jeune âge, vous pouvez aider à assurer que votre enfant deviendra un agriculteur conscient de la sécurité à l'avenir.

Ressources

canadasafetycouncil.org [cliquer sur Français]
kidshealth.org
nal.usda.gov/kids-and-teens
nagcat.org

Note : Dans le présent document, la forme masculine appliquée aux personnes désigne les hommes et les femmes.



Cet outil de producteur a été élaboré par l'Association canadienne de sécurité agricole (ACSA) avec l'appui des groupes suivants : le Gouvernement du Canada dans le cadre de *Cultivons l'avenir 2* (une initiative fédérale, provinciale et territoriale), la Fédération canadienne de l'agriculture, Financement agricole Canada, Ag for Life, CHS, Imperial Oil, Pioneer Hi-Bred Limited et le ministère de l'Agriculture et du Développement rural de l'Alberta.